



Notre conseil municipal a voté le 21 mars son 3^{ème} budget. Depuis le début du mandat qui arrive à sa moitié, dans chaque numéro de cette gazette, vous pouvez suivre l'avancement de nos projets : nous continuerons ainsi. J'avais conscience, dès notre installation dans nos missions, que la période 2014/2020 connaîtrait un bouleversement profond du fonctionnement de nos collectivités locales. Si j'ai acquis la conviction que la commune a toute sa pertinence et son utilité dans la relation de proximité avec vous, elle devra toutefois fonctionner en collaboration plus étroite avec l'Agglomération de Besançon et trouver sa place dans un projet commun. Ceci est lié aux transferts de compétence qui vont de l'assainissement à l'urbanisme en passant par les zones d'activité et la distribution de l'eau et cela dès maintenant.

A titre d'exemple, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Besançon vient d'être adopté par le Conseil communautaire. Je remercie notre conseil municipal d'avoir rendu un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier. Le Maire de la commune conserve son pouvoir de décision sur le droit du sol et les permis de construire et, dans le cadre d'une charte de gouvernance, les élus communaux pourront continuer à défendre nos intérêts en s'organisant par secteur de l'agglomération s'ils le souhaitent. Nous pourrions ainsi mieux coordonner nos actions avec nos voisins immédiats et éviter d'engager dans le même temps des projets qui parfois sont en concurrence et conduisent dans certains cas à gaspiller l'argent public en créant des doublons ou des déséquilibres.

Il est évident, dans notre cas, que la baisse actuelle des effectifs scolaires aurait pu être atténuée si une réflexion d'ensemble était en place en matière d'urbanisme avec nos communes voisines. La question de l'école est d'ailleurs largement développée dans ce numéro dans le cadre d'une présentation détaillée des travaux qui commenceront à l'été, comme vous le savez. A ce titre, je tiens à remercier les parents d'élèves, les enseignants et les animateurs qui ont collaboré avec les élus de notre syndicat scolaire dans le cadre d'un groupe de travail. Prochainement, une réunion publique sera organisée; elle permettra de porter à votre connaissance l'organisation de la prochaine année scolaire durant laquelle les travaux seront réalisés et pendant laquelle l'équivalent de 2 classes du niveau élémentaire seront externalisées à Pugey.

Là encore, la collaboration intercommunale devient une réalité qui nous permettra de tenir les coûts et délais annoncés et de préserver au mieux le confort global des utilisateurs de notre école. Bien sûr, cette période présentera des inconvénients et modifiera votre organisation quotidienne. Je vous remercie d'avance de votre compréhension. Je sais par vos nombreux témoignages que vous avez compris que cette rénovation est nécessaire pour permettre à notre école et à notre village de conserver leur attractivité.

Notre budget 2017 a entériné un plan d'investissement d'envergure qui concerne tous les domaines de compétence de notre commune. L'aménagement urbain, l'assainissement, les économies d'énergie, la rénovation de nos bâtiments et de notre patrimoine ont toute leur place aux côtés des travaux de voirie dont la nécessaire programmation envisagée se poursuivra. Cette année, nous engagerons en partie l'excédent capitalisé sur la première partie du mandat auquel nous ajouterons un recours raisonnable à l'emprunt car notre ambition en matière fiscale reste la même : ne pas augmenter les taxes locales sur le mandat.

**Le Maire,
Martine DONEY**

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
23 avril	Elections présidentielles	Mairie	Salle associative
7 mai	Elections présidentielles	Mairie	Salle associative
29 mai, 31 août, 30 octobre	Collecte de sang	Don du sang	Espace du Marais à Saône
2 juin	Soirée Bowling	Association des loisirs de Fontain	Renseignements à venir dans les boîtes aux lettres
11 juin	Marche de printemps	Association des loisirs de Fontain	Renseignements à venir dans les boîtes aux lettres
11 juin	Elections législatives	Mairie	Salle associative
18 juin	Elections législatives	Mairie	Salle associative

Quelques rappels...

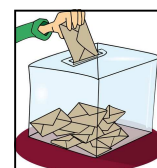
- * L'équipement des classes de l'école ayant été renouvelé, nous vendons des chaises et des tables d'écolier. Vous pouvez contacter la mairie si vous êtes intéressés pour acheter des tables (10€) ou chaises (5€).



- * Depuis le 22 mars dernier, les cartes d'identité sont biométriques. Par conséquent, la mairie n'étant pas équipée du matériel nécessaire, les demandes de cartes nationales d'identité ne seront plus traitées par la mairie de Fontain. Vous pourrez vous rendre dans une des mairies aux alentours : Besançon, Ecole Valentin, Saône, Ornans, Quingey. Pensez à prendre rendez-vous.

- * Depuis le 15 janvier 2017, les autorisations de sortie de territoire sont obligatoires. Vous disposerez de toutes les informations sur notre site internet www.fontain.fr dans la rubrique « Conseils pratiques : autorisations de sortie de territoire ». Aucune démarche n'est à faire en mairie ou en préfecture.

- * **Elections :**
Présidentielles : 23 avril et 7 mai.
Législatives : 11 juin et 18 juin.
 Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.
 De nouvelles cartes d'électeurs vous seront transmises prochainement par courrier.
 Si vous souhaitez voter par procuration, il vous suffit de vous rendre soit au Tribunal d' Instance, soit au Commissariat de police, soit à la gendarmerie.



- * Nous vous informons qu' il n' y a plus de stock de terre végétale.

Etat civil

MARIAGE :



Laëtitia DUVAUCHEL et Gioacchino GERACI le 12 novembre.

Arisa NGOIPHAENG et David GROSPERRIN le 11 mars.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

DECES :



Jean TOITOT, le 13 février, à l'âge de 84 ans.

Alphonse MAIROT, le 25 février, à l'âge de 77 ans.

Nos sincères condoléances aux familles.

Urbanisme : Actualités

1) Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) se modifie dans les détails

On peut modifier un PLU dès lors qu'on ne touche pas à l'économie générale du projet. Il s'agit donc d'intervenir sur des sujets ponctuels : valoriser le site par des sentiers de randonnées pédestres, de prévoir l'élargissement de voies, micro-ajustements de limites de zone U, délimitation plus nette entre zone d'activités et zone d'habitat... En parallèle, le schéma directeur d'assainissement est modifié pour le faire correspondre à la réalité des zones d'assainissement collectif et individuel.

Nous sommes aidés pour ce travail par le cabinet d'étude Géo- Studio. Une enquête publique prévue pour le début de l'été clôturera les travaux.



2) Notre zone d'activités est gérée par le Grand Besançon depuis le 1^{er} janvier 2017

L'extension de périmètre au 1^{er} janvier 2017, de 58 à 70 communes, impose à la CAGB d'exercer l'ensemble de ses compétences sur ce nouveau périmètre y compris celles résultant des transferts de compétence obligatoires prévus par la loi NOTRE (Nouvelle organisation territoriale de la république) à cette même date :

- Compétences transports et collecte des déchets, pour lesquelles la mise en œuvre des services est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017.
- Développement économique et ZAE (Zones d'Activités Economiques), Habitat et Politique de la ville, Environnement et Tourisme-Culture-Sport ainsi que les services qui seront proposés aux communes : Administration du droit des sols (Permis de construire, Déclaration préalable de travaux...) et mission Aides aux communes.

Dorénavant la gestion de notre zone d'activité est gérée par la CAGB, y compris la partie non encore utilisée.

Il est à noter que la CAGB devrait prendre la compétence « Eau et Assainissement » sur les 70 communes en 2018.

3) De PLU à PLUI

Dès le 27 mars 2017, la CAGB agrandie à 70 communes, envisage de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en remplacement des documents existants (46 PLU, 15 POS en révision, 6 cartes communales et 3 communes sans document d'urbanisme). L'ambition de ce PLUI est de structurer un projet de territoire permettant de valoriser les coopérations existantes entre communes : zones d'activités multi communales, équipements sportifs, pôles de services... Le Maire reste garant de l'application des règles sur sa commune et de la délivrance des autorisations d'urbanisme. L'élaboration d'un PLUI dure entre 3 et 5 ans, durant cette période ce sont les documents communaux qui s'appliquent.

4) L'aménagement des zones constructibles 1AUa et 1AUb

L'étude confiée à un cabinet spécialisé est maintenant terminée. Elle est une aide à la décision pour la municipalité quant à la planification de la mise en œuvre des 2 zones à urbaniser prévues dans le PLU. Il ressort que la zone dite « Sur le Mouthier », située sous la ligne de crête en haut du village, sera urbanisée en premier et la zone dite « Verger Mourey », contigüe au lotissement Combe Bourgogne, le sera secondairement. Une parcelle d'environ 40 ares située près du groupe scolaire, à l'arrière des 2 collectifs, sera également traitée en priorité.

Rappelons les objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH) élaboré pour chacune des communes de la CAGB et reportés dans notre PLU. La commune de Fontain a la possibilité de créer 110 logements nouveaux à l'horizon 2035. Il convient d'envisager ces constructions en plusieurs tranches dont la première pourrait être réalisée de 2018 à 2021.

A ce stade, il nous faut bien comprendre les besoins en logements et tout d'abord les enjeux de la mixité générationnelle. Il faut pour cela proposer des formes d'habitat variées pour répondre aux besoins des différentes tranches de la population : des logements adaptés aux jeunes ménages (plus petites tailles, logements locatifs aidés ou intermédiaires, logements à proximité des services et des transports collectifs...) pour leur permettre de se stabiliser, voire de s'installer sur la commune. Il faut également anticiper les besoins liés au vieillissement (logements et services adaptés), de même qu'assurer la pérennité des équipements du village (notamment l'école), l'animation, la vie locale (commerces, associations). Nous recevons actuellement des opérateurs en aménagement et construction :

- Habitat 25, opérateur du Conseil Départemental
- Grand Besançon Habitat (GBH), office public de l'habitat de la ville de Besançon
- Néolia, société généraliste qui aménage et construit pour la location et l'accession à la propriété
- NEXITY, MOYSE, sociétés privées d'aménagement
- la SEDD. (Société d'équipement du département du Doubs) La SEDD est une Société d'Economie Mixte d'aménagement et de construction créée en 1958 par les Collectivités du Département du Doubs. Aujourd'hui, la société aménage des quartiers d'habitats, d'activités ou commerciaux

Des propositions sont attendues sur les 2 sites proposés. Il appartiendra ensuite à la commission urbanisme et au Conseil Municipal de réfléchir et décider des orientations pour aboutir à un projet global satisfaisant qui participe au développement harmonieux de notre commune.

Michel NOIROT

Rénovation de la salle associative

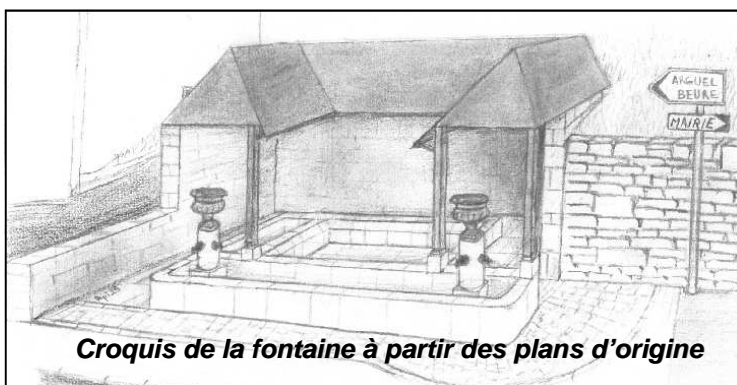


La salle associative nécessite des travaux de rénovation qui visent notamment à améliorer l'acoustique.

Il a donc été décidé de créer un faux plafond. Cela permet de résoudre les problèmes sonores de la salle, mais également de créer de la surface disponible à l'étage afin d'entreposer les archives de la mairie.

Le coût total des travaux s'élève à 21 000€ TTC. Une subvention du Département est attendue pour un montant de 2 114€.

La fontaine du village fait peau neuve



Dans l'édition précédente de votre gazette, nous vous informions du projet de rénovation du lavoir situé au centre du village. Les travaux ont commencé et dureront jusqu'à fin juin. Après consultation, il s'agit de la société API 25 (chantiers d'insertion) qui a été retenue.

Accompagnée de l'architecte du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) qui a retrouvé aux archives départementales des dessins et des plans datant de la création de la fontaine (1831), le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de restaurer l'édifice sur la base des plans originaux et de rester le plus fidèle possible aux plans retrouvés.

Le dessin ci-dessus en est une réplique. On s'aperçoit que l'édifice actuel a dû subir, au cours du temps, de sérieuses modifications. En effet, à l'origine, le lavoir était doté d'une toiture incurvée créant un impluvium en U. Par conséquent, les murs, la toiture, la charpente, les bassins ainsi que les murs périphériques (en pierres sèches) seront repris pour un montant de travaux de 37 000 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Département, de l'Etat, et un soutien au Fonds du patrimoine sous forme de souscription a été déposé. Le taux d'aide devrait approcher 80%.

L'architecte des bâtiments de France a émis sur ce dossier un avis favorable motivé par la volonté de la commune de restaurer « à l'identique ».

En 2018, ce sont les fontaines de la Forêt et du Croc qui seront rénovées.

Changement des lampadaires



Le recensement des luminaires du village fait état de 34 luminaires de type boule et 25 luminaires qui sont vétustes et surtout énergivores.

On les recense principalement rue Prays et rue du Mouthier. Il a été décidé de les remplacer par des luminaires qui offrent une alternative écologique et durable et permettent d'accéder au meilleur de la technologie LED avec une baisse immédiate de la consommation d'énergie (73% d'économie) et un éclairage de qualité. Suite à consultation, c'est l'entreprise AECE de la Vèze qui a été retenue.

Le coût total de l'opération s'élève à 35 235 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès du Syded et de l'Etat (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local).

Ainsi, notre commune poursuit son action de maîtrise de ses dépenses énergétiques. Rappelons que l'extinction de l'éclairage nocturne représente une économie annuelle de 5 000 €.

Laurence MOLIERE

Avancement des travaux du terrain de foot et des courts de tennis



Dans une précédente gazette, nous vous avons informé de la nature des travaux à effectuer sur ces deux équipements.

Les travaux de rénovation des terrains de tennis et du stade de foot sont en cours de réalisation. En ce qui concerne le tennis, les travaux devraient s'achever fin avril, permettant à nouveau l'accès aux utilisateurs.

Pour le foot, la pratique des entraînements et des matchs sera effective dès septembre, après l'installation de bancs de touche avec abri cet été.

Au jardin !



La commune dispose d'un terrain derrière l'ancienne mairie / école 6, route du Fort.

Sur proposition d'un habitant, il a été décidé d'y aménager des parcelles destinées à être louées aux habitants désireux de cultiver légumes, petits fruits ou fleurs...

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie. Le coût de location s'établit à 1€ le m² par an.

Laurence MOLIERE

De magnifiques décorations de Noël faites main...



*Un grand merci
pour ces jolies décorations de Noël*

Cette année encore, petits et grands se sont retrouvés un samedi après-midi pour bricoler et créer des décorations de Noël avec des matériaux de récupération. Chacun a fait preuve de beaucoup de créativité dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Toutes les réalisations ont permis de décorer la place de la mairie durant les fêtes de Noël. Un temps d'échanges et de convivialité a été organisé le dimanche suivant. Soupe, vin chaud, gâteaux, musique Il ne manquait plus que le Père Noël !

Michèle BOFFY, Edith BETINELLI, Laurence DUTEL

Vœux du Maire



Le 6 janvier 2017, Mme le Maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux aux habitants de Fontain.

Malgré les conditions hivernales défavorables, de nombreux Fontenoises et Fontenois ont répondu à l'appel, dans une salle des fêtes bien chauffée.

Mme le Maire a détaillé, dans son discours, les réalisations effectuées durant l'année 2016 et le lancement des projets prévus en 2017, notamment l'extension et la rénovation de notre école primaire, ainsi que le lotissement du Mouthier.

Mr le Sénateur Longeot a prononcé également quelques mots et loué le projet scolaire de Fontain autour du regroupement de quatre communes.

La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, accompagné de toasts réalisés avec des produits locaux, préparés par la commission fêtes et cérémonies, et, pour terminer la soirée, une innovation cette année, la galette des rois. Cette fête a été l'occasion de rencontres et d'échanges ayant resserré les liens entre les habitants.

Alain GENTINE

Repas des anciens



Le rythme dans la peau....



Le samedi 21 janvier 2017, 95 personnes parmi les plus de 65 ans du village se sont retrouvées à la salle des fêtes pour un repas offert par la commune.

Le repas a été préparé par le traiteur Thiébaud de Baume-les-Dames, avec les fromages de la Fruitière de Fontain et les vins choisis, par nos négociants, Mrs Chouffot et Mourot.

Nous avons pu, cette année, profiter des talents d'humoriste de M. Grandclément imitant Bourvil.

Comme il est de tradition, les plus anciens, Mme Simone Pasteur et M. Maurice Toitot, présents, ont été récompensés avec une bonne bouteille remise par Mme le Maire.

Le plaisir de se retrouver, entre anciens de la journée, est toujours aussi fort, et les convives n'ont pas manqué d'énergie pour le montrer.

Alain GENTINE

Au revoir Alphonse MAIROT



Après deux années de lutte contre la maladie, Alphonse Mairot quitte sa famille et ses nombreux amis le 25 février 2017.

Deuxième d'une fratrie de 5 enfants, né le 4 juillet 1939 à la Forêt de Fontain, il ne quittera ce lieu que pour accomplir son service militaire et participer à la guerre d'Algérie.

Avec son épouse, Simone Jeannerod, toute sa vie sera consacrée principalement à l'exploitation de la ferme familiale laissée par ses parents, entourés, au fil des années de leurs 6 enfants.

A côté de ses occupations agricoles, Alphonse prendra diverses responsabilités : Président des Anciens Combattants de Fontain et dans le même temps trésorier de l'UDAC; Président de la fromagerie de la Forêt jusqu'à sa dissolution, puis Vice-président des anciens de l'UAC; Conseiller Municipal durant 6 ans.

Il participera aussi aux activités proposées par les autres associations du village. La retraite lui permettra d'être encore plus présent à toute manifestation, responsable ou non.

Alphonse aimait les rencontres et nouait facilement des liens avec ses interlocuteurs qui, au fil du temps, devenaient des amis, de vrais amis qui, durant sa maladie, lui ont apporté quelque réconfort, par leurs très nombreuses visites.

Malgré un emploi du temps souvent chargé, Alphonse aimait retrouver sa grande famille avec enfants, conjoints, petits-enfants, et depuis 1 an, un arrière petit-fils; bonheur partagé par Simone qui accueillait avec le sourire, tout ce monde, autour d'une table bien garnie.

La commune adresse à la famille ses plus sincères condoléances.

Andrée et René MAIROT

Fontenoises, Fontenois, bonjour

C'est par ces mots que Madame le Maire a débuté son discours de bons vœux à la salle des fêtes en janvier. Car il faut se le dire pour s'y habituer, nous sommes des Fontenoises et des Fontenois. L'absence de gentilé pour les habitants de notre commune est maintenant comblée. Il s'agit d'une identité à la fois territoriale et collective qui traduit une appartenance et un attachement à notre village. Par là même, aussi, une référence particulière à un patrimoine culturel produit d'une histoire et d'expériences de la vie quotidienne.

Ceci est d'autant plus à considérer que l'actualité ne nous permet plus de dire avec certitude si nous resterons franco-comtois ou deviendrons bourguignon-comtois ou autre. Il en est de même avec l'agglomération accélérée des communes au sein de la future communauté urbaine de Besançon, mais aussi par la création de communes nouvelles... dans ces nouvelles donnes territoriales, il n'y en a que pour les « territoires », vision pour le « territoire », de grands projets pour le « territoire ». Ses habitants n'ont pour seul gentilé que celui « d'habitants du territoire » où il n'y a pas l'ombre d'un enracinement.

Il ne s'agit pas de développer un esprit communautariste mais plutôt une démarche identitaire pour « le vivre ensemble » fait de partage, de tolérance et d'harmonie pour cette communauté d'un millier d'habitants que nous sommes.

Michel NOIROT

Opérations brioches

Organisée au profit de l'A.D.A.P.E.I. de Besançon, l'opération « brioches » s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2016.

Pascale Diottin, Marie-Thérèse Gladoux, Catherine Gerst, Nicole Gentine, Bernadette Théobald ont assuré la vente de 144 brioches pour 1 157€, ce qui fait une moyenne de 8,03€ la bioche.

Cette année, les fonds collectés ont servi à développer l'amélioration du cadre de vie des personnes au travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement.

Nous souhaiterions, pour cette année 2017, renforcer notre équipe afin de satisfaire tous les habitants de Fontain. Pour cela, merci de vous inscrire avant fin mai à jean-pierre.diottin@wanadoo.fr.



Merci à tous pour votre générosité.

Pascale DIOTTIN

Des Kinésithérapeutes à Fontain



Le cabinet de Kinésithérapie de Fontain a ouvert en juin 2016.

Situé à proximité de l'école du village, il est intégré à une construction moderne et lumineuse comprenant également un logement locatif.

Caroline Chaze et Romain Pourcelot y font équipe pour proposer des soins sur prescription médicale et des soins de confort (massages relaxants, massages aux pierres chaudes...).

Le matériel présent et les appareils de sport permettent la rééducation après opération ainsi que du ré-entraînement à l'effort.

Des séances à domicile sont également possibles sur Fontain et ses alentours.

Laurence MOLIERE

CHAZE Caroline & POURCELOT Romain, Masseurs-Kinésithérapeutes D.E.
2 rue Combe Bourgogne 25660 FONTAIN
Tél : 03.81.50.70.83.

Le coin du foot



Comme chaque début d'année, en mars, les championnats reprennent, avec leur deuxième phase.

Mais le mois de mars est depuis quelques années le mois pour l'organisation du concours de tarot du club. Cette année la date retenue était le vendredi 17 mars.

Beau succès !

100, est le nombre de joueurs qui ont répondu à notre invitation ! Venus de Fontain, des villages voisins, mais aussi du Haut Doubs (Morteau, Les Combes, Pontarlier, Orchamps Venues, Levier...) et du Jura comme de St Lothain, les premiers amateurs arrivaient dès 19h 30.

16, est le nombre de femmes qui sont venues montrer qu'elles aussi pouvaient rivaliser avec les meilleurs.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale. A maintes reprises, Mr l'arbitre a été appelé pour s'assurer du bon déroulement d'une partie avec "garde contre le chien".

A l'issue du concours, Mr Laurent Humbert avec un total de 2 138 points s'est classé premier devant Mr Bernard Lamoise avec 1 461 points et Mr Laithier Christian avec 1 415 points. La première dame, une habitante de Besançon, est arrivée 10^{ème} avec 791 points. Chaque joueur est reparti avec un lot. Plusieurs ont laissé un petit mot sympa à l'égard des organisateurs.

Belle satisfaction pour les bénévoles qui ont assuré la réussite de la soirée : achat de lots, publicité, préparation du repas (avec une soupe aux pois toujours très appréciée), inscription des joueurs, buvette, enregistrement des résultats, distribution des lots pendant le repas et nettoyage. Seule ombre au tableau, et qui nous laisse toujours un peu amers, c'est la très faible participation des habitants du village mais aussi des joueurs.

Les dirigeants tiennent à remercier les généreux donateurs, sans qui cette soirée n'aurait pas la réussite financière attendue.

Jacqueline CHABOD

Les prochains rendez-vous de l'Association des Loisirs de Fontain



Quand la gazette paraîtra, nos soirées du 25 mars : théâtre avec La Serpentine, et du 7 avril : chorale avec ACDC et La Décalée seront passées.

Mais il nous reste deux rendez-vous festifs : le **2 juin notre soirée bowling** et le **11 juin notre traditionnelle marche de printemps**. Cette année, cette marche se déroulera sous forme d'une boucle d'une quinzaine de kilomètres partant de Plaimbois du Miroir pour passer par la vallée du Dessoubre et ses murs de pierres sèches. Ces deux activités sont bien ouvertes à tous. Les flyers d'inscription seront distribués autour du 21 mai ... surveillez vos boîtes aux lettres !

Information :

- Malgré les difficultés qui nous ont occupés depuis octobre, des cours de Yoga sont maintenus de 19h30 à 21h le mercredi jusqu'à fin juin, vous pouvez encore y participer, pour cela il suffit de contacter Michel Tirole ou Marc Girardot. Nous espérons ainsi pouvoir préparer la prochaine saison avec les yogis actuels.

- La « semaine des Marcheurs du lundi » aura lieu du 18 au 24 juin dans le massif du Sancy.

Marc GIRARDOT

Une nouvelle organisation pour Fontain Temps Libre



L'année 2015/2016 a été marquée par une décision importante pour notre association : **la mutualisation des activités des 11 clubs du plateau.**

Désormais, deux fois l'an, les responsables de ces clubs se réunissent pour peaufiner le bon fonctionnement de cette organisation. Un calendrier des activités programmées est diffusé pour permettre aux adhérents de chaque club de s'inscrire.

C'est ainsi que le club de Fontain a organisé le jeudi 06 octobre 2016 la visite du centre de production Peugeot (montage de la 3008) ainsi que celle du musée de l'Aventure Peugeot. 100 personnes de Fontain, Mamirolle, Saône, Nancray et Montfaucon ont beaucoup apprécié la visite de ces deux sites. Le nombre de visiteurs étant limité à 100 personnes, toutes les personnes inscrites n'ont pas pu y participer. Aussi une visite supplémentaire est programmée le lundi 12 juin 2017. Cette visite est ouverte aux personnes de Fontain non adhérentes au club s'il reste des places disponibles. Renseignements et inscriptions avant le 26 mai : Michel Faivre 03.81.57.27.92.

Autres activités mutualisées qui auront lieu cette année :

Cours informatiques organisés par les animateurs bénévoles de notre club. La priorité étant toujours donnée aux habitants de Fontain. Pour l'année 2016-2017, vingt-deux personnes d'autres clubs du Plateau ont pu néanmoins s'inscrire.

Mercredi 05 octobre 2016 a eu lieu la Journée de l'Amitié, organisée à Bouclans par les clubs de Saint Juan, Passavant, Aïssey et Adam les Passavant. Elle a rassemblé 220 personnes.

Jeudi 20 octobre 2016 a eu lieu un concours de pétanque organisé par le club de Nancray : 24 personnes y ont participé.

Jeudi 14 décembre 2016 : une sortie au marché de Noël à Colmar a été organisée par le club de Nancray : 50 personnes y ont participé.

Activités prévues en 2017 :

* Bouclans le 15 juin : Après-midi récréatif + concours de pétanque.

* Mamirolle le 20 avril et le 05 octobre : visite du Centre de maintenance Tram + maison des familles de Besançon.

* Fontain le 12 juin : Sortie Peugeot (Montage 3008 + musée de l'aventure Peugeot).

* Nancray le 19 juin : sortie à Gérardmer.

* Nancray : sortie au Marché de Noël (ville et date non précisées).

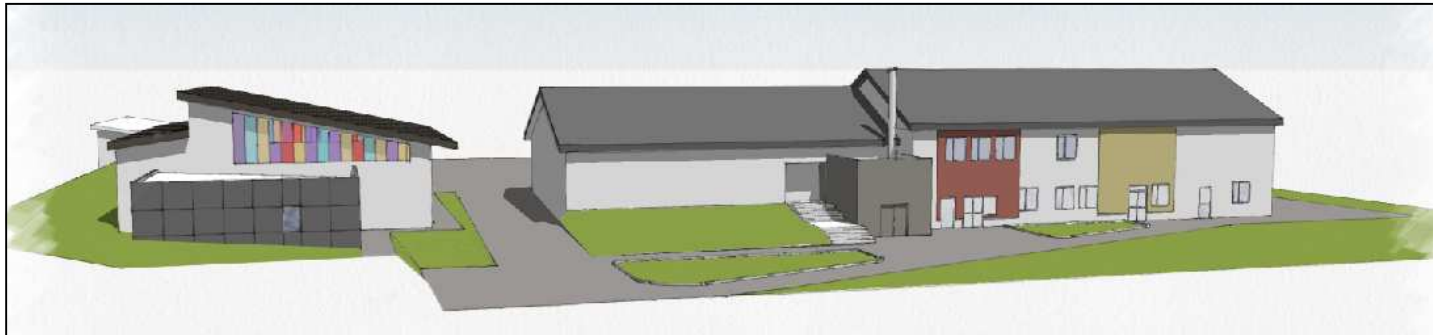
* Saône : sortie prévue en train par la ligne des hirondelles. Départ de Dole (date non précisée).

Les personnes non adhérentes à un des club peuvent s'inscrire mais la priorité sera donnée aux adhérents.

Pour tout renseignement concernant ces activités ou l'association FTL. Tél : 03.81.57.27.92.



Le groupe scolaire remis à neuf et agrandi



Les élèves des quatre communes (Fontain, Arguel, La Vèze, Pugey) pourront profiter dès la rentrée de septembre 2018 d'une école entièrement rénovée, agrandie et d'une nouvelle salle multi-activités de 300 m².

Le bâtiment initial a bientôt 40 ans. Dès 2014, le syndicat Fontain, Arguel, La Vèze a décidé d'engager la rénovation du groupe scolaire avec 3 objectifs principaux : isoler pour consommer moins d'énergie, améliorer la qualité de l'air et rendre le bâtiment plus accessible.

Parallèlement, dans le courant de l'année 2016, la commune de Pugey est venue rejoindre notre syndicat devenu SIFALP. Tous les élèves de maternelle et de primaire des 4 communes seront scolarisés à Fontain. Le projet de rénovation s'est alors transformé en un projet plus ambitieux de restructuration/extension d'un groupe scolaire destiné à accueillir jusqu'à 10 classes et plus de 200 élèves.

1,7 million d'euros seront investis pour permettre aux enseignants et aux services périscolaires de travailler dans un site mis à neuf et parfaitement adapté aux besoins éducatifs de nos enfants.

A l'automne 2016, le cabinet d'architecture a été choisi et en décembre le permis de construire déposé. Les transformations prévues sont importantes. Le bâtiment qui regroupe actuellement la salle d'activité et une salle de classe sera transformé en bâtiment périscolaire doté d'un vaste espace de cantine, d'un espace de jeux/activités et d'une nouvelle cuisine. Cette cuisine a en outre été pensée avec comme objectif à moyen ou plus long terme d'envisager la réalisation de la cuisine sur place.

Une extension est également prévue pour accueillir deux nouvelles salles de classes (une maternelle et une primaire). Enfin, à l'entrée de l'école une salle de multi-activités de 300 m² sera construite pour permettre la pratique de nouvelles activités sportives indoor pour l'ensemble des élèves mais également pour les associations du village.

L'ensemble des utilisateurs, enseignants, parents d'élèves, francas a été consulté pour l'élaboration de ce projet, par le biais de réunions en présence des élus et du cabinet d'architecture. Les demandes, toujours pertinentes, qui ont été formulées ont été prises en compte.

Le permis de construire venant d'être accordé, les travaux vont pouvoir commencer dès le mois de juin. Notre objectif est que tous les élèves des 4 communes puissent être scolarisés à Fontain dès la rentrée de septembre 2018.

Au terme des travaux qui sont prévus pour s'achever en août 2018, les 9 classes du SIFALP pourront effectuer leur rentrée des classes à Fontain et l'ensemble des services et activités associatives pourront reprendre leur cours.



Les travaux vont se dérouler sur environ 15 mois. Pour que les nuisances engendrées par les travaux restent compatibles avec les rythmes scolaires des enfants et permettent aux enseignants et à tous les professionnels de continuer à travailler dans de bonnes conditions, nous avons décidé que 2 classes seront délocalisées à Pugey pour l'année scolaire 2017-2018.

Ainsi, à partir de la rentrée prochaine et pour une année scolaire, 5 classes seront scolarisées à Fontain et 4 à Pugey. L'école de Pugey ne disposant pas des locaux adaptés à l'accueil des maternelles, celles-ci resteront à Fontain. Concernant la répartition et le choix des classes de primaires localisées à Fontain ou à Pugey, l'équipe enseignante va nous formuler ses propositions.

En outre, du fait de l'ampleur des travaux qui seront engagés et qui seront notamment très intenses pendant les périodes de vacances scolaires, le service d'accueil d'enfants assuré par les francas pendant les périodes de vacances sera délocalisé à Pugey. Pour les mêmes raisons, les activités proposées par les associations de Fontain seront elles aussi temporairement perturbées.

Au terme des travaux qui sont prévus pour s'achever en août 2018, les 9 classes du SIFALP pourront effectuer leur rentrée des classes à Fontain et l'ensemble des services et activités associatives pourront reprendre leur cours.

Nous tenons à remercier les équipes enseignantes de Fontain et de Pugey, les francas et les représentants de parents d'élèves pour leur état d'esprit constructif et coopératif sans lequel il eut été inenvisageable d'engager ce projet dans des délais aussi courts et dans d'aussi bonnes conditions.

Nous organiserons une réunion publique dans la seconde quinzaine du mois de mai 2017 à la salle des fêtes de Fontain. Nous aurons alors l'occasion de vous donner toutes les informations nouvelles à notre disposition et notamment les choix de localisation des 9 classes en septembre et de répondre à vos questions.

Nicolas PERRETTE

La Fédération de chasse de Gonsans à l'école



Un beau matin de février, la maîtresse nous a montré une photo du lynx nommé Gaby par la Fédération de Chasse de Gonsans.

Mais où vit-il? Quel âge a-t-il? Comment faire pour l'observer?...

Pour répondre à ces questions, nous avons invité des spécialistes de la Fédération de Chasse : Justine Mariotte et Tanguy Girod.

Puis, grâce à toutes leurs explications, nous avons pu « jouer » aux spécialistes dans les classes de l'école en réalisant un exposé sur le lynx.

Le saviez-vous?

"Il existe 4 races de lynx : le lynx boréal, le lynx roux, le lynx pardelle et le lynx du Canada.

Gaby est un lynx boréal et il se promène dans les falaises près d'Ornans. Le lynx se nourrit de chamois, de chevreuils et de lièvres. Un lynx peut vivre jusqu'à 15ans.

Le lynx marche pattes dans pattes..."

Un grand remerciement à ces deux jeunes en service civique qui ont préparé un diaporama très adapté aux élèves de notre classe. Ils nous ont aussi fait profiter du matériel de la Fédération de Chasse de Gonsans.

Des échanges à renouveler!

Et...Qui sait?...Peut-être que Gaby arrivera un jour jusqu'à Fontain...

Les élèves de CE1/CE2 et Valérie HALBERT-CADET

La compagnie XY

Le vendredi 13 janvier, avec la classe, nous sommes allés sous le chapiteau du Cirque Plume à Besançon. Des garçons et des filles ont fait beaucoup d'acrobaties. Ils ont fait des saltos, des pyramides rien qu'avec des gens. C'était en général les filles en haut des pyramides. C'était joli, impressionnant.

Sybille, élève de CM1

Spectacle musical : Zou

Les CM1, CM2 et CE1/GS sont allés au cirque Zou au petit kursaal à Besançon le lundi 23 janvier. Deux musiciens faisaient des bruitages avec leurs corps et de l'eau. A des moments c'était rigolo, ils ont même fait une bataille d'eau. C'était très réaliste et beaucoup d'enfants ont cru que c'était du playback!

Gabin, élève de CM1

Sortie ski !

Le mardi 31 janvier, à 8h30, nous avons pris le bus direction les Pré Poncet !

Nous avons chaussé les skis et nous sommes partis nous promener. Nous avons fait deux groupes : un groupe qui allait lentement et un groupe qui allait très vite ! C'était parti pour une bonne heure de ski, mais attention c'était du ski de fond ! Vers midi, nous sommes allés pique-niquer. Au menu : sandwiches, chips et compagnie.

Après nous être bien rassasiés, nous sommes repartis pour une nouvelle promenade. Cette fois, nous sommes allés dans la forêt. C'était très agréable mais nous étions sous la pluie. Quand nous sommes rentrés, nous étions trempés jusqu'aux os ! Vite ! Nous nous sommes changés et réchauffés. Puis nous avons fait nos sacs et nous sommes rentrés. C'était très bien, en tout cas, nous y sommes retournés deux fois !



Marie, élève de CM1

Croque-livres à l'école



Les classes de PS/GS, MS et CP ont reçu dans leur classe respective la visite d'une conteuse, Mme Myriam Lemerrier, Directrice de l'association Croque-Livres, le lundi 12 décembre et les GS/CE1 le vendredi 16 décembre.

Elle est venue susciter le plaisir d'écouter et de lire à travers différents albums de jeunesse autour de l'hiver et de Noël :

- L'anniversaire de Monsieur Guillaume d'Anaïs Vaugelade à l'école des loisirs.

* Joyeux Noël, Pénélope d'Anne Gutman livre animé aux éditions Gallimard jeunesse.

* La petite boule blanche... Si j'étais le père Noël chez Milan.

* Le Noël du bois joli de M. Bourre, Didier jeunesse Pirouette.

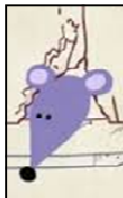
* La moufle de Florence Desnouveau, Didier jeunesse, à travers une grande moufle et des petites peluches pour raconter.

Chaque histoire lue ou contée était entrecoupée de comptines ou de chants.

Les élèves sont restés très attentifs et ont fait preuve d'intérêt et de curiosité.

C'était un moment très agréable pour les élèves et très riche au niveau littéraire.

La maternelle au théâtre de l'espace pour un ciné-concert



Les classes se sont rendues au Théâtre de l'Espace à Besançon mercredi 25 janvier pour assister à la projection de cinq films d'animation :

- une fourmi subjuguée par le Taj Mahal.

- la complicité d'un lion et de son dompteur.

- l'histoire d'une fille et d'un poisson de papier qui prend vie.

- l'entraide en cascade d'une souris, d'un chat, d'un chien, d'une fille et de ses grands-parents.

- le pouvoir d'un flocon de neige envoyé en Afrique par voie postale

Deux musiciens accompagnaient l'image en faisant les bruitages avec des instruments de musique (une guitare, un clavier ...), des ciseaux, des sacs plastiques ...

Le pavillon des sciences de Montbéliard à l'école de Fontain



Quatre classes de l'école (PS/GS, MS, CP, GS/CE1) ont pu profiter d'ateliers scientifiques mis en place par le pavillon des sciences.

Les élèves de la classe de Sylvie racontent :

« Vendredi 27 janvier, Thomas, le colporteur des sciences est venu dans notre école. Il a apporté avec lui 5 grands cubes de couleurs différentes qui représentaient les 5 sens. Dans chaque cube, on a pu entendre, voir, goûter, sentir, toucher.

Il y avait **le sens de l'ouïe pour entendre.**

Nous avons entendu des oiseaux, une caisse enregistreuse, un téléphone, des manèges.

Le sens de l'odorat pour sentir.

Nous avons senti des odeurs de champignons, de vanille, de caramel et de foin.

Le sens de la vue pour voir.

Nous avons vu des couleurs, du bleu, du vert, du jaune et des ballons.

Le sens du toucher pour toucher.

Nous avons touché des feuilles sèches, du sable, du blé et un ballon de baudruche.

Le sens du goût pour goûter.

Nous avons goûté du sucre, de la farine, de la noisette et du sel. »

Sabrina BRUCKERT et Sylvie DELCEY

La tradition de Noël



Traditionnellement pour Noël, les élèves des classes de Brigitte et Sylvie se sont retrouvés pour fabriquer une décoration de table et cuisiner des biscuits variés. A travers ces activités, les enfants ont pu échanger et s'entraider dans la bonne humeur.

Dans le prolongement de cette rencontre, les jeunes lecteurs du CP sont venus lire des albums aux élèves de moyenne section au mois de février.

Sylvie DELCEY et Brigitte ANGELI.

Des arbres viennent de voir le jour à l'école



Les petits jardiniers en action

C'est au fond de la cour de la maternelle que le 15 février, la classe de CP a planté des arbres :

Un pommier, un cerisier, un groseillier, un cassissier, un framboisier et un bleuet...

Vivement le printemps pour découvrir ce que les bourgeons nous cachent. Quant aux récoltes ??? Nous vous donnerons des nouvelles plus tard.

Merci à Quentin Le Tallec de la L.P.O (ligue protectrice des oiseaux) pour son aide précieuse, ainsi qu'aux parents.

Brigitte ANGELI.

Un écrivain à l'école de Fontain est venu partager sa passion

Jeudi 9 et vendredi 10 février, Sandrine Beau est venue dans toutes les classes.

Les élèves de CM1 racontent leur rencontre :

« Nous avons lu des histoires et des lettres que l'on avait inventées par groupes en rapport avec elle ou ses livres et elle a été très émue. Elle a répondu aux questions que nous lui avons posées à propos de son métier d'écrivain. Elle nous a lu un extrait de son dernier livre qui allait sortir : Traquées ! Cela nous a vraiment donné envie de connaître la suite!

Puis elle est repartie avec des cadeaux que toute la classe lui avait préparés. »



Sandrine Beau et les élèves

Les élèves de la classe de Sylvie racontent :

« Sandrine Beau est venue dans notre classe jeudi matin 9 février. Sandrine écrit des histoires pour les enfants. Pour les petits et les grands.

Dans ses livres, ce n'est pas elle qui fait les illustrations. C'est l'éditeur qui choisit l'illustrateur.

Sandrine nous a lu des livres : « Mon petit Cherche & Trouve d'Halloween », « Mon petit Cherche & Trouve de Pâques ».

Elle nous a montré sur sa tablette les premières pages de ses nouveaux livres : « Mon petit Cherche & Trouve à la ferme » et « Mon petit Cherche & Trouve à la mer ».

Nous avons décoré et colorié des dessins qui sont dans l'histoire « Mon petit Cherche & Trouve de Pâques. Il y avait un lapin, un mouton ou un œuf. Il fallait choisir des yeux, un museau ou une bouche.

Sandrine nous a offert l'album « Mon petit Cherche & Trouve de Pâques ». Dans ce livre, elle nous a écrit des mots, c'est une dédicace. Et avec un emporte-pièces, elle a fait une sardine parce que souvent on l'appelle sardine. Sardine et Sandrine sont deux mots proches. »

Nous remercions l'association 1.2.3... Soleil qui a financé l'intégralité de l'intervention de Sandrine BEAU dans notre école.

Les CM1 mènent l'enquête sur la C.A.G.B et Martine DONEY

Le 6 décembre, en classe, nous avons accueilli Martine DONEY, maire de Fontain et vice présidente de la C.A.G.B. !

Les CM1 ont pu lui poser des questions sur ses différents rôles.
Mieux encore : ils ont obtenu des dédicaces !

Le saviez-vous ? ...

« Un maire porte une écharpe dorée.
Un adjoint porte une écharpe argentée.
Si le maire n'est pas là pour un mariage c'est son adjoint qui va le célébrer.
Depuis 22 ans, Martine Doney travaille en mairie (1995-2017).
Son vrai métier ce n'est pas maire de Fontain et vice présidente de la C.A.G.B, c'est agricultrice.
A la C.A.G.B., le travail est réalisé par commission (dossier), c'est un peu comme dans une mairie. Les dossiers sont très différents les uns des autres : les transports, nos ordinateurs de classe et la création des chemins de V.T.T. en font partie. »

Emma et Ambre



Testez vos connaissances (plusieurs réponses possibles)

<p>1) Mme Doney a-t-elle : A : 3 adjoints ? B : 4 adjoints ? C : 5 adjoints ? (Ninon)</p>	<p>4) Pourquoi n'y a t-il pas de parc à Fontain ? A. Parce qu'ils ne veulent pas en mettre. B. Parce que les équipes municipales doivent faire des choix dans leurs dépenses. On ne peut tout avoir ! C. Parce qu'on n'en n'a pas besoin. (Marie)</p>
<p>2) Maire est-il un métier ? A : Oui B : Non C : ça dépend des cas. (Ninon)</p>	<p>5) Que veut dire C. A. G. B ? A. Cacahuète d'Agglomération du Gros Boulevard B. Conseil agricole de Grand Besoin C. Communauté d'Agglomération du Grand Besançon D. Communauté de l'apparition des Grands Bonbons (Adèle, Margot et Eléna)</p>
<p>3) Pourquoi on n'a pas le droit de voter avant 18 ans ? A. Il faut être majeur. B. Il faut être adulte. C. Il faut être adjoint. (Solène et Cindi)</p>	<p>6) Quel est le travail de M. Doney ? A. Apicultrice B. Agricultrice C. Maire de Fontain D. Vice-présidente de la C.A.G.B (Adèle, Margot et Eléna)</p>
<p>7. C'est quoi la gazette de Fontain ? A. Un animal que l'on trouve dans la forêt de Fontain. B. Un journal National C. Le journal de Fontain (Nassim)</p>	<p>9. De quelle couleur est le pompon de l'écharpe des adjoints ? a) argenté b) blanc c) bleu (Lucy)</p>
<p>8. Combien y a-t-il de communes dans le Grand Besançon ? A. 95 B. 70 C. 107 (Ambre)</p>	<p>10. A quel âge peut-on voter ? A. 14 ans B. 18 ans C. 20 ans (Ambre)</p>



Les CM1 ravis de rencontrer Mme le Maire

Nous remercions Martine Doney de nous avoir donné de son temps pour mieux comprendre ses fonctions. Ces rencontres sont à renouveler pour que les élèves mettent du sens aux actions municipales notamment. Ces échanges les aident aussi à se construire en tant que citoyen.

Valérie HALBERT-CADET

Réponses aux questions : 1B 2C 3 A et B 4B 5C 6B 7C 8B 9A 10B

A la rencontre de la nature



Ce matin, nous avons accueilli Quentin, un intervenant de la nature qui travaille à la ligue pour la protection des oiseaux : "LPO".

Il nous a parlé de la vie du hérisson, nous avons construit un habitat pour hérissons.

On a fait 5 ateliers :

- on a dessiné des animaux de la forêt en les observant.
- on a écouté les bruits des animaux.
- on a découvert la vie de plusieurs oiseaux.
- on a fait une description de certains oiseaux.
- on a fabriqué le gîte à hérissons.

Puis nous l' avons installé à côté de l'école



Elise, élève de CM2

Activité nature avec Quentin



Fabrication du gîte

J eudi matin, Quentin, animateur de la LPO est venu faire des activités nature avec nous. Il nous a expliqué l'habitat et le régime alimentaire du hérisson et de l'abeille. Quentin nous avait préparé 5 ateliers. Un groupe construisait la cabane avec lui, un autre faisait des dessins : il fallait bien observer ! Il y avait aussi deux jeux : un où on devait trouver la nourriture de l'oiseau d'après la forme du bec et un autre qui était une sorte de « qui est-ce ? », avec des oiseaux. Dans une autre salle, on écoutait et on devait deviner des bruits d'animaux. C'était assez compliqué. On changeait d'atelier toutes les 20 minutes. C'était une super matinée !!!!

Clara, élève de CM2

La matinée avec Quentin

L e 16 Février 2017, Quentin de la LPO est venu dans notre classe.

Il nous a expliqué des choses telles que :

- l'habitat du hérisson : il vit dans des trous remplis de feuilles mortes.
- la nourriture du hérisson : il mange des vers de terre, des limaces, des fruits, des graines et des petits insectes.

Ensuite nous sommes passés à la pratique. Il y avait cinq ateliers : les dessins d'animaux, l'écoute de bruits, les devinettes des oiseaux, l'association des espèces, de leur alimentation et de leur bec et la construction d'un abri pour hérisson !

Nous avons fait des groupes et chacun notre tour, on est passé dans tous les ateliers.

Pendant l'atelier construction, nous avons chacun vissé une partie de la cabane.

Une fois terminée, la matinée était passée et on est allé manger.

Clémentine, élève de CM2

Les Francas... nous revoilà !!!

Et c'est reparti pour une nouvelle année !! Troisième année que je travaille avec vos enfants, et quel plaisir !! On s'amuse, on rigole, on fait un petit peu les fous ...mais on ne vous le dit pas trop !!

Tout ça pour vous dire que nous sommes présents au quotidien pour vos enfants, que nous tentons de leur proposer chaque jour un panel activités en fonction des âges, des envies... Nous essayons du mieux que nous pouvons d'apporter un aspect pédagogique et éducatif à nos activités.

C'est pourquoi nous axons nos projets sur des projets solidaires, et des découvertes culturelles...

Le mercredi : la journée préférée !



« Les minions »,
c'est Maud et
Pauline



La patinoire, on adore...



Initiation cirque



Le mercredi est, je pense, la meilleure journée de la semaine pour les enfants et les animateurs qui côtoient le centre. On boit l'apéritif (coca, chips...)...mais pas tous les mercredis non plus. On prend le temps de manger et de discuter, et on mange des repas...parfois... qui changent de l'ordinaire (pizza, croque-monsieur...) Bref, le but de cette journée... PROFITER !!!

Sur l'après-midi, nous sommes en petit comité, ce qui nous permet d'apporter de l'attention à chaque enfant. Et nous tentons de proposer des activités qui plaisent aux enfants (chasse aux trésors, kermesse, sorties patinoire ou cinéma...)

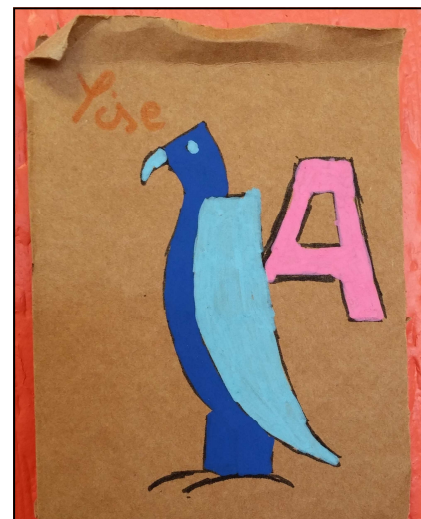
Mais nous axons aussi nos activités sur la solidarité. Ainsi depuis 3 ans, nous décorons chaque année les œufs de Pâques pour la chasse aux œufs du Secours Populaire de Besançon (SPF). Les enfants ont également créé des bougies de Noël comme cadeau pour les autres enfants.

Enfin, dans le cadre de carnaval, 7 enfants du SPF de Besançon sont venus participer à un après-midi Kermesse, et confectionner des beignets. Superbe après-midi et le soleil était au RDV !

Une semaine en Egypte



Préparation du pot
pour les parents



Dans le cadre de notre centre de loisirs d'hiver, les enfants ont pu profiter d'une semaine sur l'EGYPTE et la découverte des Pharaons. 35 enfants ont pu profiter de cette semaine qui s'est déroulée du 20 au 24 février, en compagnie de Sonia, Allan, Wilfried comme animateurs et Florine comme directrice.

Et oui ni Maudette ni Paupau n'étaient là !! Mais le centre s'est déroulé à merveille. Merci à l'équipe présente pour le travail apporté. Pour terminer la super semaine, les enfants se sont rendus au Centre Jurassien du Patrimoine, pour profiter d'activités sur le thème de L'Egypte. Les enfants sont revenus avec des petits scarabées, du papyrus...De vrais petits Egyptiens !!

Pauline DUVAL

TAP et accueil ludique

Depuis la mise en place de l'accueil ludique (inscription occasionnelle), nous constatons que c'est une solution qui convient beaucoup plus aux parents et aux enfants. Après 3 ans de mise en place de la réforme, les enfants souhaitent et revendiquent plus de temps libre. Prenons en compte également qu'une heure de TAP par jour limite fortement nos activités. Il est difficile de se lancer dans de gros projets, sachant que sur l'heure nous avons concrètement seulement 40 min d'activité.

Concernant les parents, cela leur offre une plus grande flexibilité dans leur organisation.

Nous semblons avoir trouvé un juste équilibre, fragile et compliqué dans la mise en place, mais nous tenons le bon bout !!!!

Vacances d'avril : quand je serai grand, je serai...

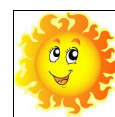
Et si pendant une semaine, on découvrirait ce qu'il y a à faire lorsque l'on est adulte? En compagnie d'intervenants et de nous bien sûr, nous allons initier vos enfants aux métiers de Fleuriste, Boulanger, Enquêteurs, Explorateur du Grand Nord...

La semaine promet d'être sympathique !!

Nous sommes ouverts du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017.

N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant...

Vacances d'été



Le centre de loisirs de Fontain sera ouvert du Lundi 10 au vendredi 28 juillet et du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017.

ATTENTION : afin de laisser les ouvriers travailler pour nous préparer un périscolaire et une école toute neuve, nous accueillerons tout l'été vos enfants à l'école de Pugey.

Pauline DUVAL

Pauline Duval, Directrice des Francas Fontain, 15 rue de l'Ecole. Tél : 03 81 57 25 44

Mail : francas.fontain@orange.fr

Informations diverses

Une solution : la maison de retraite de Mamirolle



Vous vivez à votre domicile, vous souhaitez garder un lien social, maintenir votre autonomie et bénéficier d'activités adaptées **ou** vous vous occupez d'un proche âgé, vous avez besoin de repos ou de prendre du temps pour vous : **avez-vous pensé à l'accueil de jour de l'EHPAD de Mamirolle?**

Pour tous renseignements : 03-81-55-95-06 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Mail: secretariat-direction@ehpad-mamirolle.fr

Un nouveau site internet pour la commune

www.fontain.fr

Nous avons décidé d'améliorer le site internet de Fontain. Si vous possédez des photos du village et des lieux-dits pour agrémenter notre site, merci de nous les faire parvenir par mail à : maud.fontain@wanadoo.fr.

Nous tenions également à remercier Jean-Paul Dillschneider pour son aide précieuse. Le nouveau site internet sera consultable à la fin du printemps.

Qui veut recevoir l'Info Fontain?

Nous avons mis en place un système d'information par mail destiné aux habitants. Cette information est transmise environ 1 fois par mois. Elle regroupe les dates des manifestations sur Fontain et des alentours ainsi que les éventuelles coupures d'eau, d'électricité...

Si vous désirez recevoir ces renseignements, merci de bien vouloir nous le demander par mail sur :

mairie.fontain@wanadoo.fr